ESSAI

N° 166.

SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

DE LA PREMIÈRE ENFANCE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 août 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR J.-C.-MARCELLIN MARIN-DESBROSSES, de Blois,

Département de Loir-et-Cher;

Ancien Élève des hôpitaux et hospices civils de Paris.

« La jeunesse est la fleur des nations; c'est dans la fleur qu'il faut cultiver le fruit. »

FÉNÉLON.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD, *Président*.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire natnrelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur*. CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutiqne générales	BROUSSAIS, *Examinateur*.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. FOUQUIER, *Examinateur*. .... CHOMEL.
Cliniqne chirurgicale	BOYER, *Suppléant*. DUBOIS. DUPUYTREN. ROUX.
Clinique d'accouchemens	....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.

Baudelocque.
Bayle.
Blandin.
Bouillaud.
Bouvier.
Briquet.
Brongniart, *Examinateur*.
Cottereau.
Dance, *Suppléant*.
Devergie, *Examinateur*.
Dubled.

MM.

Dubois.
Gerdy.
Gibert.
Hatin.
Lisfranc.
Martin Solon.
Piorry.
Rochoux.
Sandras.
Trousseau.
Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798; l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

MON MEILLEUR AMI ;

A MA MÈRE,

Celle qui m'a nourri de son lait, qui prit soin de mes premières années, et qui fut mon premier et mon plus doux précepteur.

Témoignage de reconnaissance.

J.-C.-M. MARIN-DESBROSSES.

A

MONSIEUR LE PROFESSEUR BÉRARD,

MON MAÎTRE ET MON AMI.

Sincère attachement.

J.-C.-M. MARIN-DESBROSSES.

INTRODUCTION.

« La première de toutes les utilités, qui est l'art de former des hommes, est encore oubliée. » Ce reproche, que Rousseau adressait à ses contemporains, ne peut-il pas encore être fait aux hommes d'aujourd'hui, malgré les belles leçons de l'Émile? Eh! doit-on s'étonner de la lenteur des progrès que fait la civilisation dans cet art, quand on songe que pour lui faire faire un pas il faut attaquer à la fois l'ignorance, les préjugés, et des habitudes trop commodes? Telles sont les principales causes de la mauvaise éducation des enfans; je tâcherai de les combattre dans cette thèse.

J'aurai peu de moyens à opposer à l'ignorance; le temps, la civilisation, et surtout une meilleure forme et une meilleure direction données à l'enseignement, peuvent seuls répandre l'instruction dans toutes les classes de la société. Je chercherai à déraciner quelques préjugés, entreprise difficile, qui aurait besoin de toute la vigueur d'un esprit mûr et exercé; je rappellerai les devoirs de la maternité à ces femmes qui, n'en connaissant pas les jouissances, les abandonnent pour quelques vains plaisirs; je ferai quelques reproches (j'espère en avoir le courage) à ces trop bonnes mères qui ne savent pas prévenir dès l'enfance, par de petites contrariétés, les chagrins cuisans d'un âge plus avancé; je tâcherai de leur indiquer le moyen de former des hommes

en ménageant les larmes de leurs enfans : tel est mon but.

Je sens combien il est imprudent à moi de traiter un sujet sur lequel les Fénélon, les Locke, les Rousseau, semblent avoir tout dit, et avec la supériorité de leurs génies. Mais la plupart de ces ouvrages sont ignorés des personnes pour lesquelles ils sont faits; et je crois que ce serait rendre un service à l'humanité que de faire une sorte de résumé des conseils de ces auteurs et de le mettre à la portée de toutes les mères (sous ce dernier rapport, l'excellent mémoire de M. *Ratier* me paraît avoir laissé beaucoup à désirer) : c'est ce que je tenterais si j'en avais la force. Aujourd'hui, je dois me borner à exposer à mes juges les idées qu'ont fait naître dans mon esprit la lecture de ces livres et l'observation journalière de la manière dont on élève les enfans. Ainsi, loin d'avoir la prétention de faire un traité complet sur l'art d'élever les enfans, je veux seulement blâmer quelques pratiques pernicieuses, et donner quelques avis aux mères, qui en ont tant besoin dans une foule de circonstances où elles ne se sont pas encore trouvées, et dont l'embarras n'est pas peu augmenté par les conseils différens des voisines et des amies.

Je prendrai l'enfant naissant, j'assisterai à sa première toilette, et je le suivrai jusqu'à la sortie de la première enfance, étudiant ses besoins à mesure qu'ils se présenteront, m'arrêtant peu sur les bonnes pratiques, critiquant les mauvaises, et tâchant d'en indiquer de meilleures.

Heureux si je contribue à rendre un seul homme meilleur!

ESSAI

SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

DE LA PREMIÈRE ENFANCE.

L'HOMME naît délicat et faible; son entrée dans le monde est signalée par des cris de douleur; et dès le commencement de son existence il a besoin des secours de ses semblables. Si plus tard, fier conquérant, il devient roi de la terre, il le doit à son état social. Eh que serait un homme isolé sur la terre! Moins heureux que les autres animaux, les soins d'une mère lui seraient presque toujours insuffisans dans les premiers instans de sa vie. Et souvent cette tendre et malheureuse mère, pour prix de ses soins courageux, verrait périr le fruit de ses amours, et succomberait elle-même à ses souffrances et à son chagrin. Mais heureusement il n'est point de femme sur la terre qui ne trouve des secours dans ces momens de douleur.

La sollicitude maternelle doit donc commencer avant même la naissance de l'enfant, en dirigeant dans le choix d'un accoucheur. Une pudeur déplacée engage souvent les femmes à se faire accoucher par des matrones ignorantes; et l'on n'a recours au médecin que quand des accidens graves viennent jeter la mère et l'enfant dans le

plus grand danger. Heureux alors s'il peut sauver l'une des deux victimes ! L'on ne saurait donc trop recommander aux femmes enceintes de choisir, pour se faire accoucher, des personnes instruites, et aux sages-femmes de faire appeler un médecin aussitôt qu'elles prévoient quelque difficulté dans l'accouchement.

Dès que l'enfant est sorti du sein de sa mère, l'on fait la section du cordon, et l'on en laisse écouler d'une à trois onces de sang, suivant l'état plus ou moins considérable de pléthore, avant d'en faire la ligature. Je crois que ce précepte, très-utile pour prévenir, entre autres maladies, une congestion pulmonaire, est beaucoup trop négligé.

L'enfant naissant est couvert d'un enduit sébacé épais; il faut le plonger dans un bain d'eau à 28 ou 30° c., pour le nettoyer et pour l'habituer le plus doucement possible au changement de milieu qu'il vient d'éprouver; les frictions qu'on exerce dans ce bain sur son corps, et particulièrement sur sa poitrine, pour le mieux laver, ont encore l'avantage de prévenir une congestion sanguine que pourrait occasioner le froid, et de faciliter l'établissement de la respiration. Mais il faut se garder d'excorier la peau par un frottement trop considérable. Si l'enduit sébacé tient trop, il n'y a nul inconvénient à en laisser; le reste s'en ira au lavage suivant.

Aussitôt après ces premiers soins de propreté, l'on doit emmailloter le nouveau-né, pour le soustraire à l'action du froid. (Je ne dis pas comment maintenir le bout du cordon restant, tout le monde le sait.) C'est ici, surtout, que l'hygiène trouve des préjugés et des habitudes vicieuses à combattre. Depuis bientôt un siècle, la voix éloquente du philosophe de Genève retentit en Europe; et encore aujourd'hui, dans plusieurs partie de la France, l'on garotte les enfans *pour les empêcher de se déformer !* Quelle stupidité !..... Ne voyez-vous pas que si vous empêchez ces petits membres de se mouvoir, vous les gênerez dans leur accroissement, vous les priverez de toute l'étendue de mouvement dont plus tard ils auront besoin; que si vous serrez ce tronc si faible, vous le déformerez, vous empêcherez le développe-

ment d'organes importans renfermés dans ses cavités? Enfin serez-vous insensibles aux pleurs de ce malheureux petit être, qui vous exprime d'une manière si peu équivoque les tourmens que vous lui faites endurer? « Ainsi garottés, vous crieriez plus fort qu'eux. » Croyez-en tous les hommes sages et éclairés : renoncez à ces pratiques funestes, et vous aurez des enfans forts et bien faits.

La nature des vêtemens qu'on applique immédiatement sur la peau des enfans n'est point indifférente : trop souvent, pour les tenir plus chaudement, on emploie la flanelle; ce tissu, irritant même pour la peau d'un adulte, l'est beaucoup trop pour cet âge; il occasione des inflammations érythémateuses; le plus souvent les exanthêmes, dits *gourmes, croûtes laiteuses*, ne reconnaissent pas d'autres causes. De plus, on fait déjà contracter une habitude assujettissante, et l'on se prive pour l'avenir d'un puissant dérivatif que la force de l'habitude aura émoussé. Le coton a les mêmes inconvéniens à un moindre degré; l'on doit donc toujours mettre des vêtemens de toile en contact avec la peau, et de préférence de toile à demi-usée, parce qu'elle est plus douce.

Les enfans doivent être couverts assez pour ne pas s'apercevoir d'une manière trop brusque et trop sensible des changemens de température. Il vaut mieux en général qu'ils soient tenus un peu trop chaudement que trop froidement; mais on conçoit que les deux extrêmes sont également à éviter; car dans une atmosphère chaude ils sont trop exposés à être affectés des moindres impressions du froid, et une atmosphère froide peut devenir cause déterminante de toutes les inflammations. Toutefois il vaudra mieux tenir un enfant légèrement vêtu dans une atmosphère un peu chaude, que de le vêtir chaudement pour lui faire supporter une température froide; car les voies aériennes, dans le bas âge, sont très-délicates et très-impressionnables à l'air froid; et l'on sait combien sont dangereuses les maladies de ces organes dans l'enfance. Mais on ne doit pas oublier que ce qui est surtout à éviter, c'est le passage trop brusque du chaud au froid. Une chambre à cheminée est préférable à une pièce échauffée par

un poële, parce que dans celle-ci l'air est trop sec, trop raréfié, et pas assez renouvelé.

Les premiers vêtemens de l'homme doivent se composer : pour le corps et les jambes, d'une couche de toile et d'un lange de laine ou de futaine plus ou moins épais suivant la saison ; pour la poitrine et les bras, d'une première brassière de toile et d'une seconde pareille au lange ; pour la tête, d'un bonnet de toile et d'un autre d'une étoffe légère ; pendant l'hiver on pourra en ajouter un troisième en flanelle mince entre les deux autres ; les bonnets ne doivent jamais serrer la tête. Le plus superficiel est maintenu par des cordons qui vont s'attacher sous le menton ; une martingale fixée à la brassière empêche les brides de comprimer le cou. Des auteurs recommandables conseillent de supprimer entièrement la sous-mentonnière, et de maintenir les bonnets au moyen d'une bande légèrement serrée autour de la tête. Je pense que cette bande aurait plus d'inconvénient que la sous-mentonnière soutenue avec la martingale ; les brassières sont croisées derrière le dos. Celle de dessus est maintenue par quatre cordons cousus à ses bords. La couche et le lange sont lâchement croisés sur le tronc par dessus les brassières. Le lange est attaché avec des rubans de fil, disposés verticalement les uns au bord libre, les autres à la partie latérale correspondante, pour l'empêcher de s'ouvrir. En outre, il doit être fixé en haut à la brassière par trois ou quatre cordons, afin qu'il ne coule pas. Sans cette précaution, l'on est obligé de serrer ses vêtemens sur la poitrine pour les empêcher de s'échapper ; c'est ce que l'on fait encore partout, même à Paris, et pourtant les inconvéniens de cette pratique doivent frapper les yeux les moins clairvoyans. Les extrémités inférieures du lange et de la couche sont repliées sur le tronc, de manière à former un sac. Elles sont encore fixées au moyen de quelques cordons cousus, les uns à l'extrémité inférieure du lange, et les autres à sa partie moyenne. Tous ces vêtemens doivent être extrêmement lâches, de manière à n'être appliqués que légèrement sur l'enfant, et à lui laisser les mouvemens des bras entièrement libres, et à gêner le moins possible ceux des membres inférieurs. Je

conseille de relever les extrémités inférieures du lange et de la couche, afin que l'enfant soit plus chaudement et plus aisé à porter; mais, quand la température le permettra, et qu'on le laissera en place, il sera mieux de développer ces vêtemens afin qu'il jouisse mieux de tous ses mouvemens. *Des-Essarts* fait, à ce sujet, une remarque bien importante : il fait observer que les enfans marchent les pieds en dedans, et que pourtant ils les ont dirigés en dehors au moment de la naissance. Il attribue ce changement au soin extrême que prennent les nourrices de faire une sorte de pantalon de la couche, et de tenir les pieds rapprochés. C'est un inconvénient de plus du maillot.

L'on voit, qu'à l'exemple de plusieurs auteurs, je proscris entièrement l'usage des épingles. En effet, ce moyen d'attache a de graves inconvéniens : il peut arriver qu'on pique l'enfant, celui-ci peut détacher une épingle et l'avaler, enfin il est impossible que le maillot attaché avec des épingles tienne bien, s'il n'est pas serré plus qu'il ne devrait l'être.

L'enfant, une fois emmailloté, doit être couché dans un berceau immobile, et non pas dans une de ces cages vacillantes dans lesquelles on place trop souvent ces petits êtres, que l'on condamne à une sorte de sommeil apoplectique en les berçant et en les étourdissant d'airs bien propres en effet à endormir. Ne donnez point à votre enfant ces mauvaises habitudes, que vous ne pourrez plus lui faire perdre de long-temps, et qui vous causeront plus d'assujettissement qu'elles ne vous auront procuré de débarras. Le lit ne doit point avoir de mollesse; qu'il soit composé d'un matelas et d'un oreiller de crin, ou mieux de balle d'avoine fraîche, que l'on renouvelle souvent pour prévenir les émanations animales. L'enfant doit être couché alternativement sur l'un et l'autre côtés, la tête un peu plus élevée que le reste du corps, pour favoriser la déglutition ou l'écoulement par la bouche des mucosités qui, à cet âge, ne peuvent être crachées; il sera recouvert d'un drap dans l'été, et en outre d'une couverture dans l'hiver, mais ces linges ne seront jamais serrés de manière à empêcher les mouvemens partiels ou de totalité. Si l'on craint les courans d'air

ou le trop grand jour, on pourra entourer le lit de rideaux ; mais il faudra avoir soin qu'ils ne ferment pas entièrement, afin que l'air puisse facilement se renouveler à mesure qu'il sera vicié par la respiration. Il est encore une remarque importante à faire sur le lit : il doit être placé de manière à ce que l'enfant reçoive directement la lumière ; car s'il la recevait obliquement, comme à cet âge on aime beaucoup les objets lumineux, il tournerait les yeux, ne pouvant tourner la tête : telle est la cause qui fait loucher bien des personnes. Si l'on s'apercevait qu'un enfant eût contracté cette habitude vicieuse, il faudrait se hâter de le changer de côté et condamner son bon œil au repos ; bientôt l'œil tourné reviendrait à sa direction normale. Mais il faudrait prendre garde de porter le remède trop loin, car le même œil se tournerait dans l'autre sens.

C'était autrefois un usage très-répandu de faire coucher le jeune enfant avec sa nourrice, *afin qu'il eût plus chaud;* depuis long-temps on a reconnu les dangers de cette pratique, et *Des-Essarts* nous apprend que, de son temps, « le clergé refusait l'absolution à celles qui couchaient leurs enfans à côté d'elles avant l'âge de trois ans. »

Combien faut-il qu'un enfant dorme de temps en vingt-quatre heures? Autant qu'il le voudra, et pas plus. Dans les premiers mois de sa naissance, il ne peut être nulle part mieux que dans son lit ou étendu à terre sur un épais tapis : dans cette attitude, toutes les parties de son corps étant appuyées, aucune ne se fatigue ; tandis que sur les genoux de la nourrice, quelque soin qu'elle prenne de soutenir sa tête, il est impossible que le poids de cette partie ne fasse pas éprouver des tiraillemens aux ligamens et aux muscles du cou, trop faibles pour la soutenir. Il est donc convenable de laisser constamment l'enfant sur son lit ou sur son tapis. Cette pratique sera d'autant meilleure, en été, que l'on pourra le laisser, presque nu, exercer ses petits membres à son aise, sans craindre qu'il se fasse mal. Étant couché, il dormira quand il sera fatigué de la veille, et n'aura pas besoin de vos balancemens ni de vos chansons soporifiques.

Si votre enfant crie, étant couché dans son lit ou sur son tapis,

ne dites pas, sans examen, qu'il s'ennuie d'être dans cette position, et qu'il faut ou le bercer ou le prendre et le promener dans la chambre; recherchez plutôt la cause de ses cris et tâchez d'y remédier. En général, les enfans ne crient que dans trois circonstances : 1°. quand ils sont malpropres; 2°. quand ils ont besoin d'alimens; 3°. quand ils souffrent. M. *Billard* croit pourtant qu'il en est, qu'on peut appeler *méchans*, qui crient par une sorte de malice : je pense qu'ils sont rares.

Quand un enfant crie, la première chose à faire est donc de s'assurer s'il est propre; de le changer, s'il en est besoin. Ici deux excès opposés sont également à éviter ; on voit à Paris des mères exiger que les bonnes changent leurs enfans de demi-heure en demi-heure; certainement la propreté n'exige pas des renouvellemens de linge aussi fréquens ; on tourmente ainsi le petit patient bien inutilement, et les positions pénibles qu'on lui fait prendre pendant ces changemens ne sont pas sans quelque inconvénient; dans l'hiver surtout, même près d'un bon feu, il y a toujours du danger à l'exposer si souvent à l'impression de l'air. Mais combien n'est pas plus nuisible aux enfans le défaut contraire, dans lequel tombent la plupart des gens du peuple! Combien de malheureux petits êtres croupissent des heures entières dans leur malpropreté, respirant un air chargé de vapeurs ammoniacales! Les inflammations des voies aériennes, les excoriations de la peau et les gerçures, telles sont les suites ordinaires de la malpropreté. On ne saurait donc trop recommander de changer les enfans chaque fois qu'il en est besoin, c'est à dire chaque fois qu'ils ont lâché des matières fécales, qu'ils sont beaucoup mouillés ou qu'ils le sont depuis long-temps ; une heure, par exemple : mais je ne pense pas qu'on doive les changer dès qu'ils viennent de lâcher de l'eau, s'il y en a peu et s'il n'en paraissent pas incommodés. L'urine des enfans est plus aqueuse que celle des adultes; elle est moins âcre et tarde plus à se décomposer.

S'il est important de changer les enfans quand ils sont malpropres, il n'est pas moins indispensable de remplacer le linge sale par du

propre. Trop souvent, même chez les gens aisés, on fait servir la même couche quatre ou cinq fois sans la laver, on se contente de la faire sécher au feu; on ne songe pas que la chaleur décompose l'urine et que l'on enveloppe l'enfant dans une atmosphère chargée d'ammoniaque. Ce que je dis des couches s'applique encore mieux aux langes, que l'on fait servir bien plus long-temps sans les laver, et dont le tissu retient beaucoup mieux les molécules animales. Je crois donc que l'on doit recommander de laver le plus souvent possible, au moins à l'eau pure, les langes et les couches.

Après ce que je viens de dire de l'importance des soins de propreté, est-il besoin d'ajouter qu'il faut, chaque fois qu'on change un enfant, le laver à l'eau pure et tiède, avec une éponge douce? Si, malgré ces précautions, la peau s'excoriait entre les cuisses, il faudrait, après chaque lavage, saupoudrer ces parties avec de la poudre de licopode ou de la poussière de vieux bois.

Si le besoin de nourriture fait crier votre enfant, ne vous enquérez pas depuis combien de temps il a mangé; satisfaites son besoin. Il faut lui donner à téter autant qu'il le demande; mais gardez-vous de le gorger d'alimens. Combien de nourrices, pour se débarrasser d'un lait trop abondant, excitent leurs nourrissons à téter, sans songer que plus elles donneront le sein, plus la sécrétion sera abondante! D'autres, pour calmer des cris importuns, donnent le sein et le redonnent dix fois dans une heure, si le pauvre petit est souffrant, et s'il recommence dix fois à crier dans ce laps de temps: heureux alors si l'excès d'alimens étant reporté au-dehors par un mouvement antipéristaltique des premières voies digestives, il peut achever une digestion pénible sans autre accident! L'on croit généralement dans le monde qu'il ne peut y avoir de danger à donner trop à téter à un enfant qui rejette ainsi l'excédent de ses alimens; erreur grave, à laquelle sont dues grand nombre de gastrites. En effet, ce mouvement antipéristaltique ne peut pas se faire sans une irritation de l'estomac, et ce stimulus souvent répété, quelque faible qu'on le suppose, doit finir par produire l'inflammation de l'organe. Attendez donc, pour donner le sein

à votre nourrisson, qu'il ait manifesté un besoin réel, et prenez garde de lui donner des tentations, car il ne vous refusera jamais, tant gorgé qu'il soit; observez ses yeux et ses gestes, et vous ne vous tromperez pas : l'enfant qui a faim a l'œil fixé sur sa nourrice; il suit tous ses mouvemens ; il lui sourit, lui tend les bras ; il porte les doigts à sa bouche et les tète fortement ; il saisit le sein avec avidité, le presse avec la main, et ne le quitte que lorsqu'il n'y trouve plus rien. Celui, au contraire, qui n'a pas un besoin réel, semble prendre le mamelon par complaisance ; il est insouciant ; il tète lentement ; il quitte et reprend alternativement le sein.

L'on voit que je décide sans discussion une grave question : quelle doit être la première nourriture de l'homme ? En effet, il est de ces vérités tellement évidentes, qu'elles se sentent beaucoup mieux qu'elles ne se démontrent. Mais s'il est évident que le lait doit être la première nourriture de l'homme, il ne l'est pas moins que sa mère est la nourrice que la nature lui donne. En effet, pourquoi le lait vient-il à la femme au moment de l'accouchement, si ce n'est pour nourrir son nouveau-né ? Et quel phénomène admirable que les changemens de qualités qu'éprouve successivement le lait ! D'abord séreux, puis plus consistant, et enfin plus épais encore, il est pour l'enfant un aliment toujours approprié à ses besoins et à ses organes. Mais qu'est-il besoin d'insister sur des faits d'une évidence en quelque sorte triviale ?

Un point beaucoup plus important à discuter est le choix d'une nourrice. En effet, si aucune mère n'ose contester qu'elle est la nourrice naturelle de son enfant, beaucoup cherchent de futiles prétextes pour se dispenser de ce soin. D'autres ont réellement des motifs pour ne pas nourrir : c'est au médecin à diriger la résolution de la mère dans ces cas, toujours pénibles pour un cœur vraiment maternel. Quant aux premières, sans leur parler des graves accidens auxquels elles s'exposent, tels que les abcès, les indurations au sein, etc., suites trop ordinaires d'une sécrétion laiteuse brusquement arrêtée, je leur citerai le trait de la reine Blanche, qui, jalouse de nourrir seule son

fils, lui enfonça les doigts dans la bouche pour lui faire rendre un lait qui n'était pas le sien; puis je les renverrai à Rousseau, et je me contenterai de les plaindre et de plaindre leurs enfans, si, après cette lecture, elles ne préfèrent les véritables jouissances de la maternité aux frivoles plaisirs du monde, et si elles sacrifient la santé, les jours mêmes de ces malheureuses victimes, à l'espoir trompeur de conserver des appas éphémères.

A celles-ci, je dirai : prenez une nourrice; tâchez d'en trouver une du petit nombre de celles qui aiment leurs nourrissons comme leurs enfans. Je dirai aux bonnes mères : consolez-vous; les soins maternels sont pour plus de moitié dans la vie des enfans; ne vous séparez pas du vôtre; une nourrice mercenaire ne saurait vous remplacer : élevez-le au biberon, ou mieux, si vous le pouvez, faites-lui téter une chèvre; vous l'habituerez facilement à cette nourriture en lui faisant boire pendant quelques jours de ce lait coupé avec de l'eau, ou plutôt avec du petit-lait préparé sans acide. *Raulin* dit que de son temps on faisait élever la plupart des enfans par des chèvres dans une ville de France dont le nom m'échappe, et il ajoute : « On voit avec admiration, dans ces maisons, des enfans plus sains et plus robustes que ceux des maisons voisines, dont les enfans sont nourris par des femmes. » *Brouzet* va plus loin; il préfère le lait des animaux à celui de femme, parce que, dit-il, il n'est pas exposé à être continuellement vicié par les passions, comme celui des nourrices. Qu'on n'objecte pas à la nourriture au biberon les calculs de madame *Lachapelle*, qui établissent que dans les dix premières années il meurt les trente-neuf quarantièmes des individus reçus à l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris. En effet, beaucoup de ces enfans sont élevés à la mamelle. Il faudrait donc savoir si parmi ceux-ci il en meurt moins que parmi ceux qui sont élevés au biberon. D'ailleurs on ne pourrait encore rien conclure; car les soins d'une malheureuse qui gagne huit francs par mois ne sauraient être les mêmes que ceux d'une tendre mère qui consacre toute son existence à élever son enfant.

Mais enfin, à tort ou à raison, l'on veut une nourrice mercenaire;

il ne s'agit plus que de la choisir ; je suppose que l'on puisse le faire. Répéterai-je d'abord ce qu'on trouve dans tous les traités d'accouchemens, qu'une nourrice, pour être bonne, doit être jeune, récemment accouchée, avoir les glandes mammaires et le mamelon convenablement développés, avoir un lait bon et abondant, être brune, d'une constitution forte, d'une bonne santé, et enfin avoir de bonnes mœurs? Je préfère passer rapidement sur ces détails, parce que le médecin de la maison devra toujours être consulté sur le choix de la nourrice, et aborder de suite cette question : faut-il faire venir une nourrice chez soi, ou vaut-il mieux envoyer le nourrisson à la campagne? Examinons successivement les inconvéniens et les avantages attachés à chacun de ces modes d'allaitement, pour tirer notre réponse de ces considérations.

L'air de la campagne serait certainement bien plus salutaire à l'enfant que celui d'une ville, surtout de Paris. La nourrice qui reste chez elle ne change pas de genre de vie, et sa santé en est meilleure ; ses passions ne sont pas très-vives en général ; en un mot, elle réunit les conditions physiques nécessaires pour faire une bonne nourrice. Mais qui ne sait comment les enfans sont soignés par ces mains mercenaires! Souvent la nourrice aura un enfant à elle, et elle le soignera aux dépens du nourrisson, car elle sera sans doute bonne mère ; si elle ne l'était pas, elle serait certainement encore plus mauvaise nourrice. Dans tous les cas, elle sera peu aisée ; car l'on ne sacrifie pas ainsi sa santé, son repos et sa liberté sans un besoin assez grand : alors elle laissera le nourrisson seul dans sa malpropreté pendant des heures entières, et ira à ses occupations ; elle reviendra fatiguée, et ne donnera à l'enfant affamé qu'un mauvais lait, qui lui occasionera des coliques et le nourrira mal.

La nourrice que l'on fera venir chez soi n'aura sans doute pas tous ces inconvéniens ; elle n'aura rien à faire qu'à soigner son nourrisson, et ne pourra pas se fatiguer. Elle n'aura pas d'enfant à elle, et je suppose qu'elle l'aura perdu dès les premiers jours ou les premières semaines de l'allaitement ; car si elle l'avait sevré, son lait, déjà épais,

ne serait pas bon pour un enfant naissant. D'ailleurs, il est difficile qu'une femme puisse nourrir deux enfans de suite, le second se ressent presque toujours des fatigues de la nourrice. On lui donnera une nourriture bonne ; beaucoup trop bonne même ; car une erreur généralement répandue fait croire qu'il faut donner aux nourrices une meilleure alimentation qu'avant l'allaitement. On l'habille proprement, même avec élégance ; on l'a choisie fraîche, jeune, d'une belle santé : elle reçoit des complimens ; elle s'admire elle-même ; elle est coquette !... *Indè mali labes !* telle est la cause première de tous maux. En effet, ses sens excités par une vie molle et par une nourriture succulente et épicée ; ses passions réveillées, exaltées par une continence prolongée, par la coquetterie, par des discours flatteurs et par tous les genres de séduction, comment échapperait-t-elle à l'écueil ?... Mais, direz-vous, elle sera surveillée, et force lui sera d'être vertueuse. Désabusez-vous ; d'ailleurs le remède serait pire que le mal. Vous n'éteindrez pas le feu des passions, et, concentré, son effet n'en serait que plus certain. En effet, ce sont les sensations vives qui altèrent le lait des nourrices bien plus que l'état de grossesse ou le retour des règles, ainsi qu'on le pense généralement ; dès-lors, vous verrez le lait de la nourrice devenir moins abondant et moins épais, et l'enfant dépérir de jour en jour. N'espérez pas prévenir ces dangers en ayant soin que le nouveau genre de vie de votre nourrice ne soit, sous aucun rapport, meilleur que son ancien ; car alors elle regrettera son hameau, sa famille, et le chagrin fera ce qu'auraient fait les passions.

Que conclure de ces réflexions ? Que le mieux serait de ne pas prendre de nourrice ; mais que puisqu'il en faut une, si la mère pouvait accompagner son enfant à la campagne et avoir chez elle sa nourrice, ou plutôt demeurer près d'elle, ce serait de beaucoup le parti le meilleur. Que si la mère ne peut quitter la ville, il vaudra peut-être encore mieux envoyer l'enfant en nourrice à la campagne, en recommandant à quelqu'un du lieu, par exemple au médecin, de veiller à ce qu'on lui donne les soins convenables, en y veillant autant que possible soi-

même, et enfin en ayant soin que la nourrice soit dans une aisance qui lui permette de négliger ses travaux habituels; par exemple, en lui donnant une domestique, si elle n'en avait pas.

Il arrive assez souvent qu'une mère qui apprécie tous les charmes de la maternité et qui connaît l'étendue des devoirs sacrés qu'elle impose; qu'une mère, en un mot, digne de l'être, considérant moins ses forces que son courage et sa tendresse, entreprenne de nourrir son enfant, puis soit obligée de suspendre l'allaitement, parce qu'elle tombe malade, ou que son lait est trop peu abondant ou de mauvaise qualité; ou bien encore l'on est obligé de congédier une nourrice dans le courant d'un allaitement. Que faut-il faire dans ces circonstances? Si l'enfant n'a pas passé son dixième mois, beaucoup de médecins diront qu'il faut chercher une une autre nourrice. Mais j'ai tant de répugnance pour une nourrice, il est si rare d'en trouver une bonne, et une mauvaise est si funeste à l'enfant, que je n'hésiterai pas à conseiller de lui donner une chèvre, surtout s'il est âgé de trois ou quatre mois, s'il est assez fort, si l'on a pris la précaution de lui apprendre à boire, enfin si je suis convaincu qu'il recevra tous les soins maternels possibles. A défaut d'une chèvre, l'on devrait employer le biberon avec les bouts de seins artificiels de madame *Lebreton*, pour faire prendre du lait de vache ou d'ânesse coupé.

Raulin dit qu'un célèbre médecin anglais rapporte que deux de ses enfans élevés au biberon, ont eu des vents qui n'ont cessé que lorsque l'on eut remplacé le biberon par la cuiller; que son troisième enfant, élevé à boire avec une cuiller, n'a jamais eu de vents. Je crois que cet inconvénient est inhérent aux anciens biberons. En effet, l'on était obligé de pencher le vase de manière à ce que l'air pût entrer par le goulot en même temps que le lait en sortait; d'où il devait arriver que l'enfant aspirait à la fois de l'air et du lait. Mais aujourd'hui que l'on a des biberons avec une ouverture latérale pour laisser entrer l'air à mesure que le lait sort par le goulot, l'on peut tenir le vase presque verticalement renversé, de manière à ce que l'enfant ne puisse aspirer

que du liquide. Je crois donc que le biberon, sans avoir d'inconvénient, a l'avantage d'être beaucoup plus commode que la cuiller.

Quel que soit le procédé employé, le biberon ou la cuiller, si l'on ne peut pas donner le lait venant d'être trait, il sera nécessaire de le faire chauffer. L'on devra, de préférence, employer le bain marie et ne pas trop chauffer, pour faire évaporer le moins possible l'arome du lait et ne pas le priver d'air.

C'est un préjugé populaire de croire que le lait qui nourrissait le fœtus monte, après l'accouchement, dans les mamelles, pour continuer à lui servir d'aliment. Entreprendre de combattre ce préjugé, de prouver que le lait ne monte pas plus qu'il ne descend, serait chose superflue si l'on s'adresse à des médecins, et tâche fort difficile si l'on parle aux gens du monde, qui semblent tenir à un préjugé comme à une idole à laquelle on sacrifie depuis long-temps. Quoi qu'il en soit, comme un principe faux conduit toujours à des conséquences erronées, de ce que le lait monte, après l'accouchement, des organes génitaux aux mamelles, l'on en conclut logiquement que cette ascension ne pouvant s'opérer en un instant, il faut lui donner le temps de s'opérer, et l'on ne fait téter le nouveau-né qu'après trente-six ou quarante heures. Il en résulte pour la mère une douloureure distension des mamelles qui n'est pas sans danger; pour l'enfant, l'inconvénient de garder long-temps le méconium, dont l'expulsion n'est plus favorisée ni par le colostrum, ni par les efforts de succion. Si donc vous ne voulez pas renoncer à votre préjugé, renoncez au moins à ses funestes conséquences, et donnez le sein à votre nouveau-né deux ou trois heures après la naissance.

Si la mère ne nourrit pas, elle fera bien encore, pour elle et pour son enfant, de le faire téter deux ou trois jours. Toutefois elle le fera modérément, car une forte succion exciterait une sécrétion laiteuse abondante qui serait ensuite plus difficile à arrêter.

Si la mère n'avait pas encore de lait, ou si elle ne voulait pas même nourrir quelques jours, il serait bon, avant de donner à l'enfant une nourrice accouchée depuis quelque temps, de lui faire boire quelques

cuillerées de petit-lait ou d'eau sucrée, ou même de sirop de chicorée composé, étendu de quantité égale d'eau, afin de favoriser l'expulsion du méconium ; hors ce cas, on ne doit jamais médicamenter les enfans pour prévenir les maladies.

En général, on recommande aux nourrices de ne donner à téter que deux heures après avoir mangé ou après avoir éprouvé quelque émotion morale.

Pendant qu'il tète, l'enfant doit être tenu presque verticalement, le nez éloigné du sein, afin de prévenir les engouemens et les suffocations. Si le lait coule avec trop d'abondance, l'on peut ralentir l'écoulement en pressant le bout du sein avec la main. Souvent un engouement fait tousser le nourrisson; l'on croit alors n'avoir rien de mieux à faire que de le frapper doucement dans le dos. L'effet de cette pratiqu est de l'empêcher de se débarrasser du corps étranger qui obstrue les voies aériennes, et de le faire se fatiguer par des efforts inutiles : il est donc bien plus à propos de lui soutenir la tête et la poitrine, pour donner des points fixes aux muscles qui se contractent.

Lorsqu'un enfant pousse des cris persistans, que l'on s'est assuré qu'il n'est pas tourmenté par le besoin d'être changé, qu'il n'est gêné par aucun vêtement, qu'il ne peut souffrir de la faim, il est extrêmement probable qu'il a une cause interne de souffrance, c'est à dire qu'il est malade. Ne perdez pas un instant; courrez chez le médecin. Souvent on hésite encore, et la maladie n'est déjà plus curable, tant sont obscures chez les enfans les premiers symptômes de certaines maladies, et tant sont rapides leurs funestes progrès!

Citerai-je, par exemple, l'invasion insidieuse du croup, cette redoutable maladie qui fait à si juste titre la terreur des mères? Combien est obscur son diagnostic! D'abord une toux légère, sèche, sonore ou aiguë, avec ou sans fièvre, avec ou sans coryza, avec ou sans douleur, durant un ou quelques jours. L'on croit à un catarrhe peu intense; mais bientôt on s'aperçoit que la suffocation devient plus grande pendant les accès de toux; que la voix est sonore,

d'un son particulier, et accompagnée de sifflement; qu'un bruissement se fait entendre pendant l'inspiration; qu'enfin il y a aphonie ou enrouement entre les quintes; et déjà la maladie est confirmée! . . . . Saurait-on, d'après cela, être trop en garde contre les rhumes?

L'on s'étonne qu'il meure tant d'enfans dans le premier âge, et l'on semble multiplier à plaisir les chances de mort chez ces faibles créatures : à Paris, les parens d'un enfant nouveau-né sont obligés de le porter, dans les trois jours qui suivent sa naissance, à la mairie pour le faire enregistrer. Ainsi, par les plus grands froids, par les plus mauvais temps, il faut promener dans les rues ces petits êtres qui sortent d'un milieu où la température constante est de 36° *c.* Et pourquoi cette obligation barbare? afin qu'on ne trompe pas sur la naissance, ni sur le sexe? Mais ne peut-on pas s'en rapporter à la déclaration d'un médecin? serait-il plus facile de le corrompre que de se procurer un enfant étranger? Pour les naissances des hôpitaux on s'en rapporte bien aux déclarations des internes; pourquoi n'a-t-on plus autant de confiance en eux quand ils sont reçus docteurs? Mais enfin, puisqu'un commis aux appointemens de 1,500 fr. vous paraît offrir plus de garantie qu'un médecin honoré de la considération publique, pourquoi n'enverriez-vous pas votre commis constater les naissances à domicile? vous le faites bien pour les décès; serait-ce plus difficile pour les naissances?..... Si les personnes revêtues de l'autorité, au lieu d'envoyer leurs enfans bien couverts, dans de bonnes voitures bien fermées, étaient obligées, comme les malheureux, de les porter sur leurs bras, et n'avaient pour les défendre du froid que quelques haillons, cet abus serait bientôt réformé.

Il est un autre usage encore plus funeste, parce qu'il atteint les campagnards comme les habitans des grandes villes. Je veux parler de la cérémonie du baptême : il suffit d'énoncer la manière dont on la pratique pour en faire sentir les inconvéniens. Un enfant presque naissant est porté dans une église froide et humide; on l'y tient au moins un quart d'heure; on lui découvre la tête et l'on y verse de l'eau froide!. . . . Si on voulait rendre un enfant malade, pourrait-on

imaginer un moyen plus certain? Toutefois hâtons-nous de dire que quelques évêques éclairés ont depuis quelques années recommandé de remplacer l'eau froide par l'eau tiède, et que l'autorité a renouvelé cette recommandation depuis quelques mois. Mais était-ce une simple recommandation qu'il fallait? Ne sait-on pas qu'elle n'aura aucune valeur auprès de quelques vieillards routiniers, non plus qu'auprès de quelques jeunes prêtres ignorans autant que fanatiques? D'ailleurs cette amélioration ne suffit pas; et l'on n'aura détruit que la moitié du mal, tant qu'on laissera porter les enfans dans les églises. Pourquoi ne fait-on pas la cérémonie chez les parens? C'est que l'on veut de l'apparat. Quand donc renoncera-t-on à parler à nos sens, pour s'adresser à notre raison? Sans doute quand, ne nous payant plus de mots et d'images, nous approfondirons les choses. Mais en attendant, un gouvernement sage rendrait un grand service à l'humanité, en prohibant toutes les pratiques dangereuses à la santé; et parmi elles le baptême, tel qu'on l'administre aujourd'hui, doit être rangé en première ligne.

Après avoir fait à l'autorité les reproches qu'elle nous semble mériter, il est juste de reconnaître que sous d'autres rapports elle a depuis une vingtaine d'années singulièrement secondé le zèle des médecins. L'importation de la vaccine en France, le plus grand bienfait que la médecine ait rendu à notre pays, a éprouvé de grandes difficultés. L'entêtement de quelques médecins d'un côté, les préjugés de l'autre, s'opposaient à sa propagation; et, sans doute, sans la protection constante et active de l'autorité, l'ignorance eût triomphé, et la variole aurait continué ses ravages. Mais aujourd'hui que l'expérience a complètement confirmé les bons effets de la vaccine, que personne n'ose plus élever la voix contre ce précieux prophylactique, conçoit-on la négligence des parens qui attendent des années pour faire vacciner leurs enfans, ou qui ne le font pas du tout? Ne sont-ils pas coupables d'une sorte d'homicide par omission, ceux qui se laissent surprendre par la variole et à qui la mort enlève un enfant? L'on ne saurait donc sans une culpabilité, presque crimi-

nelle, attendre qu'un enfant ait quelques mois pour le faire vacciner. Cette opération doit être pratiquée dans les premières semaines de la vie, elle peut l'être sans inconvénient au commencement de la seconde. Je dis plus, s'il régnait une épidémie de variole, l'on devrait faire vacciner le lendemain de la naissance. Toutefois je dois faire observer que M. *Billard* dit avoir remarqué des érysipèles chez des enfans vaccinés les premiers jours de la naissance.

Nous avons fait connaître jusqu'ici quels vêtemens, quelle nourriture et quels soins conviennent à l'homme pendant les premiers mois de son existence. Mais l'âge doit amener des changemens notables dans cette première éducation, à mesure qu'il en apporte dans la force et dans les besoins de l'enfant. Nous devons donc étudier maintenant les modifications à apporter dans l'éducation, en suivant pas à pas les progrès de notre élève.

Il peut arriver que dans l'espace de quelques jours le lait de la mère ou de la nourrice vienne à se tarir ou à prendre de mauvaises qualités; une maladie et bien d'autres causes peuvent produire ces altérations. L'on serait fort embarrassé alors si l'enfant ne voulait pas d'autre nourriture que son lait ordinaire. Il est donc fort utile de l'habituer de très-bonne heure à téter un biberon ou à boire. Je crois que l'on devra commencer l'usage du biberon dès la fin du premier mois avec du lait de vache coupé. D'abord on s'en servira très-peu; mais à mesure que l'enfant deviendra plus exigeant, on le fera boire plus souvent, afin de ne pas trop fatiguer la nourrice; et l'on rendra successivement le lait plus nourrissant en diminuant la quantité d'eau ajoutée, et même en substituant au lait de vache celui de chèvre. Je crois qu'un enfant bien portant peut très-bien supporter ce lait pur à trois ou quatre mois. L'on pourra aussi ajouter de légères bouillies, faites avec du lait et de la farine de pommes de terre, ou mieux du froment séché au four. Il est important que ces bouillies soient bien cuites. *Gardien* recommande dans cette intention là de les faire monter plusieurs fois, avant de les retirer de dessus le feu. Le choix de l'animal qui fournit le lait n'est pas indifférent. On

recommande en général le lait d'une vache jeune et noire; je pense qu'il est bien plus important que l'animal aille aux champs et qu'il prenne une bonne nourriture. Le lait qu'on vend à Paris est très-mauvais, moins parce qu'il est frelaté que parce qu'il est fourni par des vaches qui ne sortent pas et qui prennent une nourriture très-aqueuse (la luzerne fraîche est peut-être la plus mauvaise); ces bêtes sont presque toutes phthsiques; comment leur lait serait-il bon?

Le sein et le biberon fournissent ordinairement une alimentation assez substantielle pendant les six ou huit premiers mois. Il arrive pourtant quelquefois qu'elle est insuffisante plus tôt, et si on la continue seule les enfans deviennent languissans, pâles, maigres, mous et scrophuleux. Dès qu'on voit cette constitution s'annoncer, il faut commencer à donner de petits potages légers, faits avec de la biscote et de l'eau, avec de la semouille et du bouillon de poulet, plus tard avec du bouillon de bœuf très-léger, d'abord un par jour, puis deux, puis trois. Ayez soin que la personne qui fait manger votre enfant ne commence pas par porter les alimens à sa bouche, soit pour juger de leur température, soit pour les mâcher. Si elle avait une maladie, elle pourrait la lui communiquer; et, quand elle jouirait de la meilleure santé, il y aurait toujours l'inconvénient d'introduire dans un jeune estomac une salive peu appropriée à sa délicatesse. Quand l'enfant rejette des alimens, ne soyez pas sourd à cet avertissement, et ne vous obstinez pas à les lui faire prendre en les lui portant avec la cuiller ou le doigt jusque dans le pharynx. N'augmentez que progressivement la nourriture, et vous verrez que non-seulement votre élève ne se trouvera pas mal de ce genre de vie, mais encore qu'il sera fort et qu'il ne prendra pas cette constitution lymphatique qui fait périr tant d'enfans cacochymes. Je dirai plus : si j'avais à soigner un de ces petits êtres ayant le corps grêle et flasque, les os gonflés aux extrémités, la tête grosse, la figure pâle et bouffie, la peau fine et blanche, les yeux grands et enfoncés, les cils longs et le ventre ballonné, loin de prescrire une diète et des remèdes homicides, je rendrais le régime encore plus succulent et plus tonique, en suppri-

mant tout à fait le lait, en ajoutant après le repas un peu de vin généreux sucré dans beaucoup d'eau, et j'enverrais le malade à la campagne, si il n'y était pas, recevoir presque tout le jour les rayons du soleil. Je n'ai pas besoin de dire que je n'opérerais pas ce changement tout à coup, mais que je prendrais les plus grandes précautions pour y habituer ces jeunes organes. Peut-être que plus d'un lecteur se récriera en me voyant oser donner du vin à un enfant de six ou huit mois; je répondrai, en montrant ces petits campagnards de bonne mine que vous admirez : tous boivent du vin presque dès la naissance.

J'ai blâmé la funeste habitude de garotter l'enfant de manière à lui ôter tout mouvement; je n'ai cependant pas cru devoir conseiller la suppression entière du maillot, parce que dans les premiers temps de la vie on a besoin de vêtemens chauds; et l'espèce de sac qu'on forme avec le lange est ce qu'on peut imaginer de plus propre à remplir le but qu'on se propose. Le lange et la couche ont encore un autre avantage, c'est de pouvoir être facilement, promptement et souvent renouvelés, et de permettre une plus grande propreté que tout autre vêtement.

Mais les mêmes motifs qui nous ont fait délivrer l'enfant de ses chaînes doivent nous porter à ne le retenir en prison que le moins long-temps possible. Nous le mettrons donc en robe de bonne heure; dès qu'il sera assez fort pour soutenir son corps, et assez âgé pour ne pas être trop sensiblement affecté de l'impression de l'air et des variations de température, c'est à dire à quatre ou cinq mois en été, et à cinq ou six en hiver. Ce nouvel habillement se compose, pour la tête, comme le premier; pour le tronc, d'une chemise de toile, d'une robe de flanelle et d'une seconde en étoffe plus ou moins légère, selon la saison; pour les pieds, d'une paire de souliers en drap; les jambes doivent rester nues. Je ne reviendrai pas sur l'esprit qui doit présider à la confection de ces vêtemens; il est inutile de répéter qu'ils ne doivent jamais gêner. L'on conservera ce costume jusqu'à l'âge de deux ans; il a l'avantage de ne point comprimer les cavités

splanchniques, et de laisser tous les mouvemens libres; aussi permettra-t-il de laisser constamment l'enfant sur son tapis, s'exercer, s'amuser, jusqu'au moment où il pourra marcher, car l'on doit proscrire, comme très-pernicieux, l'usage des lizières qui, pressant la poitrine en devant, tirant les épaules en arrière, et supportant tout le poids du corps, ont le triple inconvénient d'empêcher le développement de la poitrine, de déformer la colonne vertébrale et de produire une sorte d'asphyxie et d'apoplexie lentes. L'usage des cages mobiles a à peu près les mêmes inconvéniens; elles doivent donc être également proscrites.

Je dirai de suite un mot sur les frontaux ou bourrelets dont on ceint à peu près à la même époque la tête des enfans. Ces espèces de couronnes proéminentes, destinées à préserver la tête dans les chutes, seraient sans doute fort utiles, si les coups que se donnent les enfans étaient aussi dangereux que ceux que reçoivent les adultes; mais si l'on réfléchit que presque jamais leurs chutes n'ont le moindre danger, que ces préservatifs ne laissent pas que d'être gênans, qu'ils rendent les enfans maladroits, en leur empêchant de sentir la nécessité de se tenir sur leurs gardes, l'on trouvera que les fronteaux ne sont pas d'une utilité bien grande et même bien démontrée. Toutefois, si l'on se décide à en donner aux enfans, ceux en baleine méritent. sans contredit, la préférence : ils sont légers, n'échauffent pas la tête et amortissent très-bien les coups.

Mais laissons de côté ces sortes de préservatifs imaginés par la craintive sollicitude des mères plutôt que conseillés par une sage hygiène, et hâtons nous de passer à des considérations plus importantes.

La première dentition mérite notre attention à plus d'un titre. L'éruption des dents de lait constitue une des crises les plus dangereuses de la vie, puisque des médecins prétendent qu'elle entraîne au tombeau le sixième des individus. (Dict. des Scienc. méd.) Quelque fréquens et quelque graves que soient les accidens qu'occasione ce travail, je crois que l'on a beaucoup exagéré ses funestes effets. « On attribue dans le monde la plupart des maladies de l'enfance au tra-

vail de la dentition. La difficulté d'observer les maladies du premier âge, et le peu de connaissances positives que nous avons sur cette partie de la pathologie, ont contribué à enraciner cette opinion; et ce préjugé, résultat de notre ignorance, est ensuite devenu populaire, comme tous les autres préjugés en médecine. » (*Guersent*, Dict. de méd.) L'on ne tient pas assez compte de l'état de force et de santé des enfans, à l'époque où ils sont pris des accidens de la dentition. Le plus souvent, ceux qui succombent sont languissans, faibles, ou même ont déjà quelque maladie, et la dentition n'est qu'une cause déterminante des accidens qui doivent leur intensité à l'état général de l'économie. C'est donc bien à tort que l'on pense généralement dans le monde qu'un enfant a d'autant plus de peine à faire ses dents, et qu'il court d'autant plus de risques qu'il est plus âgé et plus fort. Toutefois il est vrai de dire qu'il n'est pas très-rare d'en voir de très-forts et très-bien portans être pris, à l'époque de la dentition, de convulsions violentes, qui les emportent en fort peu de temps.

Les accidens à la fois les plus ordinaires et les plus remarquables dont s'accompagne l'éruption des dents sont, la diarrhée ou la constipation, et les convulsions. (Il ne faut pas oublier que dans l'état de santé les selles sont plus liquides et plus fréquentes chez les enfant que dans l'âge adulte: ainsi trois ou quatre selles par jour chez un enfans de quelques mois ne constituent pas un cours de ventre, tandis qu'une seule évacuation solide par jour doit être considérée comme un commencement de constipation.)

La diarrhée trop considérable, trop séreuse pourra exiger quelques soins, un peu de diète surtout, rarement des astringens. Mais la diarrhée modérée n'est pas du tout défavorable, et l'on ne doit pas chercher à l'arrêter; la légère excitation du tube digestif, dont elle est le symptôme, est une dérivation avantageuse à l'inflammation intense et très-douloureuse des gencives, et prévient souvent les convulsions. Aussi la constipation est-elle fâcheuse; car elle annonce l'absence de ce mouvement fluxionnaire, si utile pour prévenir les ingestions

vers l'encéphale. « *Ad dentitionem verò accidentibus gingivarum pruritus, febres, convulsiones, alvi profluvia ; et maximè ubi caninos dentes producunt, et iis qui inter pueros sunt crassissimi, et qui alvos duras habent.* » (Hipp., aph. 25, sect. 3.) Il est donc prudent, dans ce cas, d'employer quelques moyens pour tenir le ventre libre. En général, il suffit de donner à l'enfant un lait plus séreux ou une boisson adoucissante édulcorée avec le miel, et de lui administrer quelques demi-lavemens.

Les convulsions, le plus souvent causées à cet âge par le travail de la dentition, en sont assurément l'accident le plus grave. L'impatience, l'insomnie, la frayeur, l'agitation, le réveil en sursaut constituent en quelque sorte un premier degré des convulsions, qui sert comme de prodrome au second, caractérisé par les symptômes suivans : cris opiniâtres, changemens de couleur, grincemens des dents, tremblemens des lèvres, et enfin *mouvemens convulsifs*. Est-il aisé de concevoir, d'après cela, d'où vient ce préjugé, si bien accrédité à Paris, qu'il existe des *convulsions internes ?* Quand on ne voit pas de cause de mort bien apparente, l'on dit que le malade a succombé à des convulsions internes, quand souvent les symptômes qu'il a présentés étaient adynamiques plutôt qu'ataxiques. Qu'est-ce donc que des convulsions sans mouvemens convulsifs ?..... Le traitement des convulsions occasionées par le travail de la dentition varie selon l'intensité des accidens : presque nul, quand elles sont peu intenses et peu fréquentes, il doit être très-actif quand le danger est imminent. Il varie encore d'après la constitution du malade : antiphlogistique chez un enfant fort et sanguin, il se composera, chez l'enfant débile et pâle, des calmans, des narcotiques et des antispasmodiques. Dans tous les cas, les bains tièdes sont peut-être le meilleur remède.

Mais, ici comme dans toutes les maladies, les remèdes sont insuffisans et tout au plus palliatifs, tant que subsiste la cause du mal. Il faut donc remonter à sa source, et nous verrons que la pression des gencives par les dents est la cause de l'inflammation et de la douleur de ces parties, et par suite du dérangement des congestions digestives

et cérébrales, qu'il y ait ou non lésion apparente d'organes. Le meilleur moyen de prévenir ou d'arrêter les accidens de la dentition sont donc de favoriser l'éruption des dents. Rendre les gencives souples, molles, et combattre leur inflammation; aider les dents à en opérer la section; telles sont les deux indications à remplir. L'on satisfera à la première en portant souvent avec le doigt sur les gencives soit du miel, soit, mieux encore, une décoction mucilagineuse de guimauve édulcorée avec du miel. Les enfans, en portant continuellement à leur bouche les mains et les corps qu'ils peuvent saisir, indiquent eux-mêmes le moyen de remplir la seconde indication. Depuis longtemps l'on est dans l'usage de leur donner des hochets dans ce but. Sans doute les premiers étaient simples; mais la coquetterie maternelle leur a substitué le cristal, l'ivoire, l'argent et l'or, etc. L'ivoire et le cristal, quoique moins chers, ont pourtant eu le dessus, et sont presque seuls employés aujourd'hui. Mais, par une malheureuse fatalité, ce sont les plus mauvais de tous, étant les plus durs; en effet, les gencives, pressées directement entre le hochet et les dents, c'est à dire entre deux corps durs et arrondis (le bord libre des dents incisives est presque tranchant, aussi leur sortie cause-t-elle moins de douleur que celle des canines), loin de se couper, se durcissent, s'amincissent, et forment au-dessus de la dent une sorte de chapiteau blanc, cartilagineux, très-dur, très-étendu et très-douloureux. Au contraire, un corps peu dur et contenant quelques sucs, assouplit les gencives par ces sucs, et surtout par le faible excès de salivation qu'il provoque, en même temps qu'il les use par un léger frottement. Je crois donc que de tous les hochets, le meilleur est un bâton de réglisse ramolli par la macération. L'on conseille aussi un bâton de guimauve, mais son mucilage est fade et désagréable; une croûte de pain, mais elle flatte peu le palais, l'enfant peut la rompre et en avaler un morceau: enfin, loin de provoquer la salivation, elle sèche la bouche. Le doigt de la nourrice enduit, comme je l'ai dit, de miel ou de mucilage, est d'autant meilleur, que, si elle est intelligente, au lieu d'exercer une pression directe, elle frottera légèrement sur les gencives en allant

d'un côté à l'autre. Lorsque le travail de la dentition est très-avancé, mais que l'éruption a de la peine à se faire, qu'elle est douloureuse, l'on peut beaucoup la faciliter en portant un ongle sur la dent, et pressant la gencive en sciant. Quelquefois, enfin, les accidens sont si graves, qu'il est nécessaire d'inciser les gencives avec un bistouri. Peut-être même devrait-on moins attendre qu'on ne le fait pour pratiquer cette opération, qui est sans aucun danger, et qui apporte un soulagement instantané au petit malade.

Je viens de signaler les bons effets des bains dans les convulsions. Mais ils ne sont pas seulement un moyen curatif, ils appartiennent autant à l'hygiène qu'à la thérapeutique; ils rafraîchissent, entretiennent la souplesse et la propreté du corps. Les bains froids donnent du ton aux organes. Il est donc avantageux de baigner de temps en temps les enfans, même bien portans. Il est impossible de fixer au juste la température que doit avoir l'eau : elle doit être subordonnée à la sensibilité individuelle; ainsi, la même eau qui sera un bain tiède pour la plupart des individus, pourra être un bain chaud pour quelques personnes, et un bain froid pour d'autres. En général le baigneur, petit ou grand, ne doit être ni incommodé de la chaleur, ni saisi du froid. Dans l'été, on pourra diminuer progressivement la température de l'eau, jusqu'à habituer l'enfant au bain froid. Jean-Jacques donne à ce sujet des conseils très-sages, et l'on a lieu de s'étonner qu'un homme aussi recommandable que M. *Capuron* ait pu écrire, en faisant allusion à *Émile*, les phrases suivantes : « Qui ne frémirait, en voyant plonger des êtres encore frêles et délicats dans de l'eau hérissée de glaçons! comment leur organisation, à peine ébauchée, pourrait-elle supporter *un aussi prompt changement de température*, sans en être crispée et engourdie? » Je ne justifierai Rousseau qu'en transcrivant quelques-unes de ses lignes : « D'abord, après l'accouchement, on lave l'enfant avec quelque eau tiède..... Mais à mesure qu'ils se renforcent, diminuez par degrés la tiédeur de l'eau jusqu'à ce qu'enfin vous les laviez, été comme hiver, à l'eau froide, et même glacée. Comme, pour ne pas les exposer, *il importe que cette diminution soit lente, successive et insensible*, on peut se servir du thermo-

mètre pour la mesurer exactement. » Est-ce là *un prompt changement de température?*

C'est au milieu de tant d'orages, et grâces à tant de soins, que les enfans arrivent à la fin de leur première année : c'est, en général, à cette époque qu'on les sévre. Je crois qu'en effet c'est l'âge le plus convenable : plus tôt, ils ne sont pas encore assez habitués à manger, leur estomac est encore trop délicat, et puis le lait est un très-bon adoucissant et le meilleur remède peut-être que l'on puisse prescrire à cette âge dans les affections inflammatoires peu intenses; plus tard, ce serait fatiguer la mère, et le nourrisson s'en trouverait plus mal, car alors il a besoin d'une nourriture plus succulente. Mais je ne pense pas qu'on doive sevrer un enfant tout à coup en l'éloignant pour quelque temps; je pense qu'il est bien préférable, pour la nourrice et pour lui, de l'habituer peu à peu à ce changement de nourriture, en augmentant progressivement le nombre de ses bouillies et de ses potages, et en lui donnant moins souvent le sein.

Nous avons exposé les principales considérations que présente le jeune enfant jusqu'à son sevrage inclusivement. Ici commence pour lui un nouveau genre de vie, et pour nous une nouvelle étude de ses besoins. Cette seconde période de la première enfance se compose du temps qui s'écoule entre le sevrage et la fin de la seconde dentition. Nous allons entrer dans quelques considérations qui, bien qu'applicables à la première période de la première enfance ou à la seconde enfance, se rapportent spécialement à l'âge qui nous occupe.

Le premier soin de cette époque est le choix d'une *bonne* (il est entendu que je suppose une famille aisée). Je dirai peu de chose des conditions qu'elle doit remplir, non qu'il soit facile ou peu important de faire un bon choix, mais, au contraire, parce que tout le monde en sent l'importance et la difficulté. Jeune, enjouée, forte, ayant une bonne santé et de bonnes mœurs, telle doit être une *bonne :* jeune, parce qu'un enfant préfère les personnes qui se rapprochent de son âge; enjouée, pour qu'il ne s'ennuie pas avec elle, ni elle avec

lui ; forte, afin qu'elle puisse le bien porter sans le fatiguer, ni se fatiguer elle-même ; ayant une bonne santé, afin qu'il ne souffre pas d'une atmosphère viciée par une personne peu saine, et qu'il ne soit pas exposé à gagner ses maladies; ayant de bonnes mœurs, afin qu'elle ne néglige pas son élève pour ses plaisirs et qu'elle ne lui donne pas de mauvais exemples, car les enfans ont l'esprit observateur bien plus tôt qu'on ne le croit, et souvent ils gardent le souvenir de ce qu'ils ont vu ou entendu, jusqu'à ce qu'ils en aient obtenu ou deviné l'explication. A ce sujet, je ne puis m'empêcher de rappeler un sage conseil de Rousseau : Quand un enfant vous demande l'explication d'un fait, tâchez de satisfaire sa curiosité, mais taisez-vous plutôt que de lui donner une explication peu satisfaisante; car sa curiosité n'en serait que plus vivement piquée, et il rechercherait dans son imagination ou ailleurs l'explication que vous n'auriez pas voulu lui donner.

Un enfant, plus encore qu'une grande personne, a besoin de respirer un bon air; il est donc important de le mener promener tous les jours; dans les villes surtout, un très-mauvais temps doit seul empêcher de le sortir. Arrivé à la promenade, on doit l'étendre sur un tapis ou sur la terre, si elle n'est pas humide, et le laisser jouer à l'aise, sans le fatiguer continuellement d'avertissemens pour le moins inutiles. L'exercice qu'il prendra lui-même ainsi, et celui qu'on pourra lui procurer en le traînant dans une petite voiture, seront les seuls profitables. Il souffrira plutôt qu'il ne profitera d'une longue promenade sur les bras de sa bonne : celle-ci, fatiguée, le serrera, le portera mal et lui déformera les membres, surtout si elle le porte toujours du même côté ; aussi conseille-t-on avec raison d'alterner de côté quand on porte un enfant.

C'est ordinairement du quatorzième au dix-huitième mois qu'un enfant commence à marcher seul ; sa première dent, sa première parole et son premier pas sont autant d'époques de fête dans la famille. La maman est fière d'avoir un enfant précoce ; elle veut le faire voir

à tout le monde; vînt-il cent personnes par jour dans la maison, il faudrait qu'il fît autant de fois seul la course la plus longue possible. L'on croit exercer ses jambes, et on les fatigue du poids trop considérable du corps. Souvent une courbure des fémurs ou des tibias, et des péronés, est la suite de ces imprudentes tentatives. Souvent aussi, en soutenant ou en enlevant les enfans par les bras, on leur luxe les humérus. Les bonnes ont encore, à cette époque, une mauvaise coutume qu'il serait bon de leur faire perdre : c'est d'habituer les enfans à se servir de préférence de la main droite, tandis qu'il est si avantageux d'être ambidextre.

Les chutes à cet âge sont fréquentes, mais n'ont presque jamais d'effets fâcheux ; ce qu'il faut attribuer au peu d'élévation et de poids du corps. et surtout à la souplesse des os, qui leur permet un grand déplacement dans tous les sens. Néanmoins la tendresse maternelle n'est pas suffisamment rassurée par ces raisons, et elle cherche les moyens de prévenir les effets de ces chutes fréquentes qui l'effrayent bien plus qu'elles ne font de mal à l'enfant; car le plus souvent il ne se met à pleurer que quand on le plaint. Le fronteau est la plus remarquable de ces inventions; j'en ai parlé, je n'y reviendrai pas.

A mesure que les enfans acquièrent de la force, ils sentent le besoin de prendre plus d'exercice, et sont eux-mêmes les meilleurs juges de la quantité qu'il leur en faut. L'on ne doit jamais ni les retenir, ni les exciter dans leurs jeux.

Vers le vingt-six ou trentième mois l'enfant n'est plus assez libre dans sa robe, qui empêche surtout la course, principal exercice de cet âge. D'ailleurs il est assez avancé pour sentir ces besoins et demander à y satisfaire. (*Locke* conseille de le régler en le présentant tous les jours à selle à la la même heure.) Il est temps de le *mettre en culotte*, c'est à dire de substituer à sa robe une petite veste et un pantalon, si c'est un garçon, et par-dessus une robe légère et courte, si c'est une fille. Quelques précautions dans la confection de ces vêtemens sont bien essentielles. Je ne puis m'empêcher de répéter en-

core, tant c'est important, qu'on doit avant tout avoir soin qu'aucune partie du corps ne soit serrée. Le pantalon doit être soutenu par les épaules; mais les bretelles ordinairement en usage, s'appliquent sur une trop petite surface et pressent les épaules de haut en bas et d'arrière en avant, double inconvénient que l'on évitera en assujétissant le pantalon à la veste au moyen d'une rangée de boutons circulaire. C'est alors seulement qu'on doit commencer à faire porter des bas minces en fil. L'usage des jarretières, si funeste aux adultes, l'est bien plus aux enfans, chez qui elles empêchent l'accroissement des extrémités inférieures. Un double cordon fixé en haut à la veste, et attaché inférieurement à une boucle de toile cousue en bas, remplacera avantageusement la jarretière. Si l'on persistait dans l'emploi des bretelles et des jarretières, je crois qu'au moins on devrait les prendre larges et en tissu de caout-chouc, ainsi qu'on en vend depuis quelque temps.

C'est aussi à cette époque que l'on remplace, chez le petit garçon, le bonnet par le chapeau ou la casquette. Ces deux coiffures ont, chez nous, de grands inconvéniens : la coutume que nous avons de nous découvrir par politesse, nous expose aux effets des fréquentes variations de température. Il serait donc préférable ou d'aller toujours tête nue, ou de ne la découvrir jamais; mais comme il serait difficile de changer l'usage établi, il faut accoutumer de bonne heure les enfans à cette habitude de la société : le mieux est de leur peu couvrir la tête, et de la laisser nue le plus souvent possible. Cette partie du corps demande les plus grands soins de propreté. Il y a lieu de s'étonner d'un préjugé qui fait croire à bien du monde que les poux sont une garantie de la santé : ces insectes entretiennnet au cuir chevelu un état d'irritation qui tourmente beaucoup l'individu, et qui, jointe à la malpropreté, cause sans doute les différentes teignes. La production des poux paraît dépendre de plusieurs circonstances que nous n'apprécions pas toutes, mais dont la principale est encore la malpropreté. C'est donc un des conseils hygiéniques les plus sages qu'on puisse donner que de recommander d'entretenir très-propre la tête

d'un enfant. L'on y parviendra facilement en la nettoyant chaque jour avec une brosse très-douce; si les enfans se montrent si difficiles pour se laisser administrer ces soins, c'est que souvent on emploie un peignes ou une brosse dure qui irrite le bulbe des cheveux; c'est que, par négligence, on reste plusieurs jours sans les peigner; c'est encore que, par coquetterie, on leur laisse des cheveux longs qui se mêlent et les embarrassent. Qu'on prévienne ces causes de douleur et ils seront dociles.

La confection des chaussures, chez les enfans, est peu importante jusqu'à l'époque où ils commencent à marcher; mais dès ce moment elle mérite toute l'attention du médecin hygiéniste. Le cuir, même le plus souple, est encore une matière dure pour un pied de deux ou trois ans. Je crois que l'on devrait faire les souliers des enfans avec une semelle de cuir et un dessus en drap; mais quelle que soit la matière employée, les souliers ne doivent être ni trop étroits ni trop larges: trop étroits, ils empêcheraient les pieds de se développer; ils forceraient quelques doigts à se porter sous les autres, enfin ils occasioneraient des cors; trop larges, ils gêneraient la marche de l'enfant, le feraient tomber, et par le frottement feraient naître des cors aussi bien que les chaussures étroites par la compression. Ils doivent, de plus, être faits sur deux formes, pour s'adapter à la courbure des pieds, autrement ils tendraient à redresser cette courbure et à diminuer la base de sustentation; ils presseraient fortement dans quelques points, et feraient encore venir des cors; enfin, considération sans doute bien moins importante, le pied, ne pouvant pas perdre facilement sa courbure, vaincrait la résistance du soulier et l'enfant serait toujours mal chaussé: peut-être encore s'en prendrait-on à sa maladresse!

L'on a coutume d'assujettir les souliers des enfans avec deux *brides* fixées une de chaque côté du soulier, et venant se réunir sur le coude-pied au moyen d'agrafes. Ce moyen est en effet bien préférable à tous les autres; il gêne moins la circulation. Est-il besoin d'ajouter qu'on

doit éviter avec soin de donner des chaussures mouillées aux enfans, quoique *Locke* conseille de leur en donner de percées, afin qu'ils s'accoutument à avoir les pieds mouillés? L'est-il davantage de signaler comme nuisible l'usage de brodequins, qui serrent le pied et le bas de la jambe?

Il est essentiel de signaler comme très-pernicieuse une coutume que la coquetterie maternelle a introduite depuis quelques années dans la toilette des enfans; je veux parler des ceintures, qui leur donnent une tournure plus dégagée, une taille plus svelte, mais qui le cèdent peu aux corsets pour les fâcheux effets qu'elles produisent, en comprimant le bas de la poitrine et la partie supérieure de l'abdomen : c'est acheter bien cher un bien petit agrément. Il est fort à désirer que les médecins arrêtent le mal en le faisant connaître aux mères avant qu'il ne se soit étendu. Je suis étonné que M. *Ratier* recommande l'usage d'une boucle au pantalon, afin de pouvoir le serrer à volonté. Je ne parlerai pas des corps, parce que leurs effets funestes sont assez connus, et que peu de mères, je pense, sont assez déraisonnables pour enchaîner dans les liens d'une mode homicide une jeune fille qui n'est pas encore sortie de la première enfance. Je ne parlerai pas davantage de la cravatte, parce que ce vêtement favorise les congestions cérébrales, que son absence, lorsque l'on en a contracté l'habitude, est la cause la plus ordinaire des angines, et que pour ces raisons il doit être entièrement proscrit de la garde-robe des enfans.

Habillé d'après les principes que nous venons d'émettre, l'enfant pourra jouer et prendre de l'exercice tout à son aise. Libre dans ses vêtemens, il exécutera facilement tous ses mouvemens; son corps ne sera point déformé, et il se développera avec rapidité.

Mais cet accroissement ne pourra se faire sans une nourriture proportionnée aux besoins actuels. Les légers potages de la première année ne suffisent plus à la seconde époque de la première enfance;

il faut une nourriture plus abondante et plus réparatrice. L'estomac a pris de la force comme les autres organes, et peut supporter une alimentation plus succulente.

Les heures des repas ne sauraient être réglées. L'exercice étant considérable, les digestions très-promptes et les besoins presque continuels, les repas doivent être très-fréquens. « *Senes facillimè jejunum ferunt, secundò œtate consistentes, minimè adolescentes, omnium minimè pueri; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores.* » (HIPPOCRATE, aph 13, sect. 1.) En général, à cette époque de l'enfance, l'on ne doit jamais refuser à manger; mais on ne doit jamais exciter l'appétit ou la gourmandise par des mets délicats.

Quel genre de nourriture convient à un enfant? Cette question me paraît de la plus haute importance. En effet, je pense que le genre de nourriture à cet âge influe beaucoup sur la prédominance des systèmes de l'économie; je crois que celui qui est nourri de laitage et de légumes deviendra lymphatique, pour peu qu'il y ait la moindre prédisposition naturelle; je crois, au contraire, qu'une nourriture opposée, c'est à dire composée presque exclusivement de viandes et de bouillon gras, empêcherait le développement de cette funeste prédisposition, et même produirait un tempérament sanguin. Ce dernier régime n'est-il pas celui qu'on conseille aux scrophuleux? Pourquoi attendre que la maladie soit déclarée pour la combattre, au lieu de la prévenir?

J'ai si souvent proposé l'Émile de Jean-Jacques pour modèle; sa lecture est si séduisante, que je ne puis m'empêcher de réfuter en quelques mots un passage de cet ouvrage, qui serait un des plus beaux s'il n'était un des plus faux. « Une des preuves, dit Rousseau, que le goût de la viande n'est pas naturel à l'homme, c'est l'indifférence que les enfans ont pour ce mets là. » Oui, les enfans qui n'ont jamais pris que du lait n'aiment que le lait; car, quoi qu'en dise Rousseau, ils n'aiment pas plus les fruits et les légumes que la viande : on ne leur ferait pas plus prendre du vin, de l'eau, du pain.

Mais faut-il en conclure qu'ils ne doivent naturellement se nourrir que de lait? Ce serait aller encore plus loin que l'auteur d'Émile, que Plutarque et Pythagore. Il me semble que la préférence que l'enfant a pour le lait prouve seulement combien est puissante sur nous l'influence de l'habitude. En effet, supposons un enfant qu'on aurait élevé sans lait, il est bien probable qu'il ne l'aimerait pas, si on lui en présensait pour la première fois à dix mois ou un an. Les partisans des causes finales ne récuseront pas, sans doute, une raison tirée de l'organisation. En effet, s'il est évident que les mâchoires sont faites pour mâcher, il ne l'est pas moins, pour l'observateur, que les dents incisives sont faites pour couper, les lanières pour déchirer et les molaires pour broyer. C'est à dire que nous participons de la nature des carnivores et à celle des herbivores : donc nous sommes destinés à nous nourrir à la fois de viandes et de légumes. S'il en était besoin, nous pourrions encore tirer une autre preuve de l'anatomie comparée, en considérant le tube digestif chez l'homme, d'une part, et de l'autre chez les carnivores et les herbivores. Je ne crains donc point d'affirmer que la viande est une nourriture naturelle à l'homme, aussi bien que le lait et l'eau, et qu'elle est très-saine et très-favorable aux enfans, comme aux hommes d'un tempérament lymphatique.

Je n'exclus pas pour cela l'usage des légumes et des fruits : je crois, au contraire, qu'ils doivent être donnés, comme les viandes, en plus ou moins grande proportion, selon les tempéramens. La plupart des auteurs ont attribué aux fruits la production des vers intestinaux. Rousseau l'attribue à l'alimentation animale, parce que, dit-il, « la substance animale en putréfaction fourmille de vers. » Comme si le lait, qu'il regarde comme une substance végétale, ne fourmillait pas pas de vers quand il est en putréfaction ! Je crois que ni l'un ni les autres n'ont raison, et que la production des vers intestinaux dépend de causes encore peu connues. L'on sait seulement que des chairs molles, un tempérament lymphatique sont des conditions favorables à leur développement; raison de plus de donner une alimentation tonique et fortifiante.

(J'ai rejetté ici tout ce qui a rapport à l'éducation morale, afin de n'en faire qu'un article.)

Vers l'âge de quinze mois, l'enfant commence à balbutier les mots *papa, maman.* Ses premières paroles sont des marques d'affection, des témoignages de reconnaissance. C'est un grand bonheur pour la mère d'entendre ces premiers accens d'une voix articulée. Chaque mot, échappé au hasard, est saisi avec empressement, interprété avec complaisance; c'est une pensée sublime; c'est un discours entier.... Heureuse mère! si ta tendresse n'avait pas des conséquences funestes, je ne chercherais pas à te désabuser. Mais ici commence l'éducation morale de notre élève, et cette partie est si importante, qu'on ne saurait trop la soigner. « Je trouve, dit *Montaigne*, que nos plus grands vices prennent leur ply dez nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. »

L'on ne doit jamais oublier qu'en règle générale rien ne doit être fait ou dit devant un enfant, qu'il ne puisse voir ou entendre sans inconvénient. A cet âge l'esprit est observateur peut-être plus que dans tout autre, et tel enfant qui ne semble pas s'occuper de la conversation n'en perd pas un mot. S'il s'aperçoit qu'on cherche à n'être pas compris de lui, sa curiosité n'en est que plus vivement piquée, et la phrase ou le mot inintelligible est pour long-temps gravé dans sa mémoire. C'est ainsi que souvent il prononce quelques mots bien au-dessus de son intelligence, sans y attacher aucun sens. L'on cherche en vain où il a pu prendre ce qu'il dit; l'on croit dès-lors à une idée innée. Voilà un génie! l'on fait part à tout le monde du bon mot, du trait d'esprit du petit perroquet. On le flatte, on l'admire, on tire son horoscope. L'enfant n'est point insensible à ces flatteries; il devient orgueilleux, exigeant.

Qu'on soit donc très-circonspect devant un enfant, si l'on ne veut pas lui donner de mauvaises mœurs, qu'il n'ait que de bons exemples. Que l'on se garde de le flatter si l'on ne veut pas en faire un petit tyran; qu'on accorde tout à ses justes désirs, rien à ses ordres. S'il

annonce de la vanité, qu'on évite les éloges, et surtout qu'on ne se serve pas de ce mobile pour le faire agir, en prenant ce défaut naissant pour de l'amour-propre. Si l'on ne veut pas qu'il soit capricieux, entêté, qu'on ne le gâte pas; c'est à dire qu'on lui donne tout d'abord ce qu'il desire, tant qu'il n'y a pas d'inconvénient à le faire; mais qu'un objet refusé ne soit jamais accordé à ses instances ou à ses cris. Ce qui contribue peut-être le plus à développer un mauvais caractère chez un enfant, ce sont les indulgentes consolations de la mère après la juste sévérité du père.

La colère et la jalousie sont les deux passions qui agitent le plus violemment les enfans; il faut les combattre dans leurs causes: la jalousie vient souvent d'une injuste préférence; quelquefois la naissance d'un frère ou d'une sœur suffit pour la développer. Cette affection de l'organe de la vanité peut être très-funeste, et mérite la plus grande attention; elle doit être attaquée comme la vanité, mais avec les plus grands ménagemens. Est-il besoin d'ajouter qu'une entière égalité doit régner entre des frères, et que les parens doivent apporter la plus grande attention à ne pas faire de préférence entre eux? De bonne heure les enfans ont le sentiment du juste et de l'injuste; ils sentent vivement les injustes préférences, comme les injustes réprimandes; aussi gardez-vous de les punir trop sévèrement ou pour une faute qu'ils ne comprennent pas. Cette conscience d'une injustice, l'entêtement et l'amour-propre blessé sont les causes les plus fréquentes de leurs emportemens. Soyez donc juste, et attachez-vous à ne laisser naître ni ce défaut, ni cette trop grande susceptibilité. Pendant l'accès laissez le petit colère se fatiguer de ses cris sans chercher à le consoler non plus qu'à l'irriter d'avantage « Quand il verra qu'il perd son temps et sa peine, dit Jean-Jacques, il ne recommencera pas. » Que si, craignant les effets de ces violentes contractions, vous cherchez à le distraire du motif de son mécontentement, qu'au moins il ne s'aperçoive pas de votre intention; car il persisterait dans sa fureur avec plus d'entêtement. Mais surtout n'allez pas feindre de battre quelqu'un qui l'aura contrarié ou un meuble

contre lequel il se sera heurté, si vous ne voulez pas le rendre vindicatif.

La gourmandise est un des défauts les plus communs de l'enfance; mais les parens sont toujours plus coupables que le petit gourmand. En effet, si l'on ne donnait à un enfant que des mets simples, si l'on n'excitait pas sa sensualité par des douceurs, par la vue de beaucoup de plats, il ne demanderait à manger que quand il aurait faim; mais on lui promet des bonbons pour récompense; on le met à table avec ses parens; on lui offre de tout; comment résisterait-il à toutes ces tentations? La faute est à ceux qui les font naître.

La peur (et toutes ses variétés: la pusillanimité, la poltronnerie, etc.) qui rend l'homme ridicule et incapable de grandes choses est encore un des fruits d'une mauvaise éducation dans les premières années de la vie. Les contes de fées, les fables de revenans, les histoires de grands scélérats, tels sont les discours les plus ordinaires des *bonnes*: c'est ainsi qu'on remplit l'esprit des enfans d'êtres imaginaires, qu'on les rend superstitieux, qu'on leur fait craindre les ténèbres et tous les êtres qu'ils ne connaissent pas. Voulez-vous les rendre courageux? Ne leur raisonnez ni la peur, ni le danger; évitez qu'ils soient surpris; empêchez qu'on cherche à les effrayer ou qu'on leur parle d'êtres extraordinaires. Habituez-les à rester d'abord avec vous, puis seuls dans l'obscurité; faites-en un jeu, afin que leur esprit, préoccupé, soit inaccessible à toute autre idée qu'à celle de la gaîté. Accoutumez-les à voir des objets laids, puis vous leur en montrerez de hideux, sans en paraître ému vous-même; vous les toucherez tous, car c'est d'exemple qu'il faut prêcher les enfans.

Les idées de luxe et de coquetterie naissent des premières chez les enfans. Comment en serait-il autrement? On leur promet continuellement de beaux vêtemens; on les menace de leur en donner de laids; l'on s'extasie sur leurs habits et sur leur personne. Habillez votre enfant aussi simplement que commodément; ne lui apprenez pas à juger l'homme par l'habit, ne lui faites point de complimens, il ne connaîtra que la simplicité.

Un point important de l'éducation morale des enfans est de prévenir le développement de la fourberie. Si vous leur prescrivez ou leur défendez quelque chose, en disant *c'est pour votre bien*, ils ne vous comprendront pas et ne se paieront pas de cette raison; si vous leur en donnez une mauvaise, ils croiront que vous les trompez et leur cachez la véritable : dans les deux cas ils seront peu disposés à vous obéir. Ce sera bien pis, si vous ajoutez la menace; car ils se cacheront pour commettre la faute. Que si par vos châtimens vous vous faites obéir, vous les rendrez craintifs et serviles. Faites leur donc toujours sentir la nécessité de l'action : n'ordonnez jamais; laissez plutôt commettre la faute, pour ensuite en faire sentir les conséquences.

L'égoïsme et l'avarice ne paraissent pas être des défauts de l'enfance; pourtant je crois que c'est à cet âge qu'ils commencent à se développer, comme en général toutes les qualités bonnes ou mauvaises. Ce sont précisément les leçons de bienfaisance et de générosité, telles qu'on les donne habituellement, qui rendent les enfans égoïstes et avares En effet, on leur dit : partagez ce gâteau avec ce petit malheureux, et je vous récompenserai. Quand même on n'ajouterait pas la promesse d'une récompense, ils connaissent l'usage, et se hâtent de donner un gâteau pour en avoir deux. Ils sont si bien habitués à cette petite spéculation, que si l'on tarde un peu à les indemniser, ils se prennent à pleurer et redemandent leur gâteau. Si donc vous voulez rendre un enfant généreux et bienfaisant, bornez-vous à plaindre les malheureux, à les consoler, à les secourir en sa présence; mais ne l'engagez pas à en faire autant; car s'il le fait par obéissance ou par complaisance, la bienfaisance lui sera pénible, et il ne sera pas bienfaisant. S'il partage son gâteau avec un pauvre, que le plaisir d'avoir fait du bien soit sa seule récompense, autrement sa générosité ne serait qu'une avarice rafinée.

J'aborde enfin une question des plus graves : de quelle manière peut-on punir un enfant? Gardez-vous de lui infliger ces châtimens honteux qui dégradent l'homme. Que ce ne soit jamais la crainte de

la douleur ou d'une privation qui l'empêche de faire mal ; car dès qu'il se croirait bien seul, rien ne le retiendrait plus, et vous en feriez un hypocrite. Si vous l'aimez, soyez sûr qu'il vous paîera de retour, et la crainte de vous déplaire sera un motif plus noble et plus fort que tous les autres. Il sera sensible à un doux reproche. Je ne pense pas, comme M. *Virey* (Dict. des sci. méd.), que jusqu'à l'âge de *trois ou quatre ans et même au-delà, les corrections morales ne puissent être comprises et que les châtimens corporels ou les privations* doivent *seuls* être employés. Combien je préfère cette belle pensée de *Montaigne* : « J'accuse toute violence en l'éducation d'une âme tendre qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. Il y a je ne sais quoi de servile en la rigueur et en la contrainte, et tiens que ce qui ne se peut faire par la raison, par la prudence et adresse, ne se fait jamais par la force. » Le seul cas où l'on doit battre un enfant, est celui où le petit méchant aurait frappé quelqu'un. Alors il ne faut pas hésiter à lui rendre sur-le-champ ses coups et à faire qu'il ne paraisse jamais le plus fort. La meilleure manière dont on puisse quelquefois punir un enfant, est de faire que le châtiment paraisse le résultat immédiat de sa faute ; ainsi, voulez-vous le corriger de toucher au feu, laissez-le se brûler. Tourmente-t-il son pierrot ou son chat, dressez-le à lui donner un coup de bec ou de griffe : mais gardez-vous qu'il s'aperçoive que vous avez préparé en secret la punition, car vous vous déconsidéreriez dans son esprit, et vous avez besoin de toute son estime comme de toute son amitié.

Je ne terminerai pas ces considérations sans dire un mot sur la direction de la première instruction de l'enfant. L'on se hâte beaucoup trop de l'instruire. A peine manifeste-t-il quelque connaissance, que l'on s'efforce de lui apprendre à parler, absolument comme à un oiseau : aussi connaît-il les mots avant d'avoir idée des choses. Déjà il s'habitue à parler sans raison. Et comment raisonnerait-il? il ne peut former de jugement, puisqu'il n'a pas d'objet de comparaison dans l'esprit. Cependant on s'efforce de le comprendre ; on devine ses vo-

lontés; on les fait. Aussi, comme le remarque Rousseau, il ne se donne pas la peine d'ouvrir la bouche pour parler, il grassaie, il balbutie. N'apprenez donc à votre enfant un mot que quand il a l'idée de la chose qu'il représente. Que son dictionnaire soit court; mais qu'il le comprenne bien. « Que notre disciple soit bien pourvu de choses; les paroles ne suivront que trop : il les traînera, si elles ne veulent pas suivre. *Montaigne*. Ne vous hâtez pas de le faire parler, et ne vous évertuez pas à deviner ce qu'il marmotte; laissez le s'exprimer plus clairement.

A cinq ou six ans, on pourra apprendre un peu à compter à un enfant, en augmentant successivement le nombre de ses jouets, et en le lui faisant connaître. Plus tard, l'on pourra lui apprendre les lettres, mais il faut que tout cela soit un jeu. Gardez-vous de le dégoûter du travail : mieux vaudrait qu'il ne sût rien à dix ans. La meilleure manière de mettre à profit les premiers années de la vie serait sans doute de placer auprès d'un enfant différentes personnes parlant chacune une langue différente. Mais n'oubliez pas un sage précepte du philosophe de Genève : Sachez perdre du temps pour en gagner. Il ne sera pas perdu, si vous avez empêché les vices de se développer, et si vous avez étudié le caractère de votre élève, assez pour savoir quelle qualité a besoin d'être excitée, et quelle autre doit être modérée.

Tels sont les préceptes les plus importans et les plus généraux qu'on puisse donner sur l'éducation morale de la première enfance. L'on voit qu'elle est, pour ainsi dire, presque toute négative; il s'agit bien plus d'empêcher les vices de se développer que de faire germer les vertus. En effet, nous ne naissons pas vicieux, et nous ne le devenons que par un développement exagéré ou mal dirigé de nos facultés morales. Toute l'éducation doit donc consister à bien diriger ces facultés. C'est une grande erreur que de chercher à rendre les enfans vertueux; ils ne doivent être qu'innocens.

Que de choses j'aurais à ajouter, si je voulais tout dire sur l'éducation morale des enfans! J'y suppléerai en renvoyant au profond

Lock; au savant *Spurzheim*, au très-bon ouvrage de M. *Friedlander*, « l'excellent Traité d'hygiène de M. *Londe*.

Pour achever de remplir mon cadre, il me reste à parler de la seconde dentition. J'ai peu de choses à en dire ; parce qu'elle est aussi facile que la première est pénible. C'est vers la septième année qu'elle s'opère. A mesure que ces secondes dents prennent de l'accroissement, les premières, soit par usure, soit par résorption, perdent leurs racines ; elles s'ébranlent et tombent : alors les nouvelles prennent leurs places sans aucun obstacle. Mais quelquefois les dents de lait tiennent beaucoup ; elles ne sont pas ébranlées, et les secondes dents sortent en dedans des autres. Pour prévenir cette difformité, il faut faire extraire les dents de première dentition, dès qu'on s'aperçoit que les nouvelles poussent obliquement les gencives. C'est là le seul soin qu'exige la seconde éruption des dents.

A cette époque, l'homme entre dans la seconde enfance. J'ai annoncé que je ne le suivrais que jusqu'ici : je m'arrête.

PROPOSITIONS.

I. Les lois générales de la matière s'appliquent aussi bien aux corps composés et organiques qu'aux corps simples et inorganiques.

II. Les corps organisés sont, de plus, soumis à certaines lois générales qui ne s'appliquent pas à la matière en général.

III. Les corps organisés locomotiles sont sous l'empire de lois générales qui ne s'appliquent ni à la matière en général, ni aux corps organisés non locomotiles.

IV. Ainsi, plus les êtres sont composés ou perfectionnés, plus est grand le nombre des lois auxquelles ils sont soumis; par conséquent, plus sont difficiles les conditions d'existence de ces êtres, et par conséquent aussi plus sont grandes leurs chances de destruction.

V. Aussi voyons-nous les corps inorganiques les moins composés résister le plus aux actions extérieures, les végétaux avoir tous une existence bornée, et les animaux être sujets à un bien plus grand nombre de maladies que les êtres organiqués non locomotiles; de plus, entre ceux-ci, le plus avancé dans l'échelle de perfection être le plus exposé aux causes de destruction.

VI. Ainsi, tous les corps de la nature sont susceptibles de transformation ou de décomposition, c'est à dire de mort. *La matière seule est impérissable.*

VII. Quand Newton, généralisant ses belles observations sur la chute des corps, dit que la matière est soumise à une loi en vertu de

laquelle tout corps abandonné à lui-même tend vers le centre de la terre avec une vitesse qui croît en raison inverse du carré des distances, il ne voulut pas dire qu'il fût imposé dès le commencement à tout corps de se conformer à cette loi; mais il voulut exprimer un fait général appris par l'observation. En un mot, sa loi n'est que l'expression d'un fait accompli, et non le motif de ce fait.

VIII. De même, lorsque l'on dit que les règnes végétal et animal sont soumis chacun à des lois générales différentes, l'on n'entend pas dire que chacune de ces classes a été créée d'après une idée préconçue; mais on exprime d'une manière générale que des individus jouissant d'une même organisation ont aussi une même manière d'être ou de faire. En un mot, telle organisation n'est pas le résultat de telles lois; mais telles lois sont la conséquence de telle organisation.

IX. Ainsi, quand, pour expliquer une action ou une fonction organique ou animale, l'on dit qu'elle est l'effet d'une loi, d'une propriété ou d'un principe vital, si l'on entend qu'une puissance insaisissable, préexistante aux organes, et indépendante d'eux, produit cette action ou cette fonction, l'on dit une absurdité; si l'on entend dire seulement que rien d'analogue ne se passant dans les corps inorganiques, il nous est impossible de donner par analogie aucune explication de ces phénomènes, et que tout ce que nous pouvons dire c'est qu'ils sont liés à l'état d'organisme en action ou de vie, alors l'on n'explique rien, et l'on se sert d'expressions vicieuses très-propres à induire en erreur. L'on doit donc éviter d'employer dans aucun sens les mots : loi, propriété, principe vital.

FIN.